

visionnement en vue des importations. Ayant son siège à Ottawa, le Service maintient dans 48 pays 63 bureaux dont le personnel est formé de hauts fonctionnaires canadiens du commerce et d'experts en denrées.

Les délégués commerciaux mettent en contact exportateurs et importateurs du Canada et des autres pays. Ils avisent à trouver des débouchés à des produits canadiens particuliers, font rapport sur le genre exact de marchandises recherchées, les prix, la concurrence, les règlements d'ordre commercial et monétaire, les tarifs douaniers, les règlements concernant l'expédition et l'emballage, l'étiquetage, etc. Les demandes au sujet de marchandises canadiennes sont transmises à Ottawa ou directement aux maisons canadiennes intéressées. Les délégués commerciaux cherchent, au bénéfice de l'importateur canadien, des sources d'approvisionnement en marchandises de toutes sortes. Une de leurs fonctions importantes consiste à rédiger des rapports économiques et autres à l'usage du ministère. Ils prêtent aussi leur concours aux exposants du Canada aux foires commerciales outre-mer et assurent des rapports constants avec les ministères du Commerce des gouvernements étrangers.

Dans les pays où le Canada maintient une mission diplomatique ainsi qu'un office commercial, les délégués commerciaux forment partie intégrante de la mission et ont le titre de ministre (commerce), de conseiller commercial ou de secrétaire commercial, selon leur rang à titre d'agents du service extérieur. Dans certains pays étrangers, ils font aussi fonction de consuls généraux, de consuls ou de vice-consuls, selon leur emploi.

Les délégués commerciaux, après chaque période de temps passée à l'étranger, organisent des tournées dans les centres industriels du Canada pour renseigner plus efficacement qu'ils ne pourraient le faire par correspondance les manufacturiers, les exportateurs et les importateurs du Canada sur les territoires outre-mer. Des contacts aussi directs permettent au délégué commercial d'étudier certains problèmes et en même temps de reprendre contact avec la situation industrielle du Canada.

AGENCES DU COMMERCE EXTÉRIEUR À L'ÉTRANGER (1^{er} JUILLET 1960)

AFRIQUE DU SUD.—

Johannesburg: Délégué commercial du Canada, Édifice Mutual, rue Harrison, Johannesburg.
Cape Town: Délégué commercial du Canada, 602 Norwich House, The Foreshore, Cape Town.

ALLEMAGNE (République fédérale).—

Bonn: Conseiller commercial, Ambassade du Canada, 22 Zitelmanstrasse, Bonn.
Hamburg: Consul, Consulat du Canada, 69 Ferdinandstrasse, Hambourg.

ANTILLES.—

Port-d'Espagne: Commissaire du Canada, Édifice Colonial, Port-d'Espagne.
Kingston: Délégué commercial du Canada, Édifice Barclays Bank, rue King, Kingston.

ARGENTINE.—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Bartolome Mitre 478, Buenos-Aires.

AUSTRALIE.—

Canberra: Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, State Circle, Canberra.
Melbourne: Conseiller commercial, 83 rue William, Melbourne.
Sydney: Conseiller commercial, 7^e étage, Berger House, 82, rue Elisabeth, Sydney, Nouvelle-Galles du Sud.

AUTRICHE.—Conseiller commercial, Opernringhof, Opernring 1, Vienne 1. Son secteur comprend la Bulgarie, la Hongrie, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie.

BELGIQUE.—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, 35, rue de la Science, Bruxelles. Son secteur comprend le Luxembourg.

BRÉSIL.—

Rio de Janeiro: Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, Edificio Metropole, avenida Presidente Wilson 165, Rio de Janeiro.
São Paulo: Consul et délégué commercial, Consulat du Canada, Edificio Alois, Rua 7 de Abril 252, São Paulo.

CÉYLAN.—Secrétaire commercial, Bureau du haut commissaire du Canada, 6, Gregory's Road, Cinnamon Gardens, Colombo.

CHILI.—Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, 6^e étage, av. General Bulnes, 129, Santiago.